

son époux indien, sous la forme la plus réjouie, a été tant bien que mal assimilé à une réincarnation de Maitrêya le Compatissant, Hâritî a été englobée, en dépit de son sexe, dans une des innombrables manifestations miséricordieuses d'Avalokitêçvara. Pour quelles raisons les Chinois ont-ils ainsi promu de simples génies au rang d'avatars de Bodhisattvas, c'est un problème qu'il ne nous appartient pas d'élucider, non plus que de démêler les origines de la curieuse légende tendant à faire de la « Kouan-yin à l'enfant » une vierge qui n'est mère que par adoption. Mais ce que nous croyons pouvoir affirmer sans ambages, c'est la continuité du type iconographique. Le modèle le plus courant figure Kouan-yin assise et tenant le petit garçon dans son giron (fig. 538). Nous sommes encore autorisés à reproduire une statuette infiniment plus rare et appartenant également à la collection H. Getty (fig. 539) : Kouan-yin, foulant aux pieds une tête de démon porte l'enfant debout dans ses mains avec l'adorable gaucherie d'une madone romane. Si l'on hésitait à se rendre à l'évidente analogie des formes extérieures, l'identité foncière du culte rendu à toutes ces idoles achèverait la conviction. Les innombrables statuettes de porcelaine où « la Grande maîtresse à la robe blanche... », justement parce qu'elle est la patronne des gens sans enfants, est représentée avec un enfant sur les bras, ce qui la fait ressembler à la Vierge Marie⁽¹⁾ », ne sont que des succédanés des images indiennes et sérindiennes de Hâritî. Enfin, et par voie de conséquence, nous devons également reconnaître cette dernière sous les traits exactement pareils de la Quan-Am annamite, qui « assise sur un rocher et drapée dans une robe à larges plis, porte un enfant dans ses bras, ce qui l'a fait surnommer par nos troupiers la Sainte Vierge⁽²⁾ ».

⁽¹⁾ De GROOT, *Les fêtes annuellement célébrées à Emoui* (*Ann. du Musée Guimet*, t. XI), p. 182. On peut noter en passant que déjà le *Lotus de la Bonne Loi* (ch. xxiv; éd., p. 441-442) attribue à Avalokitêçvara, entre autres vertus mi-

raculeuses, le pouvoir de donner des enfants. — Voir aussi dans CHAVANNES, *Le T'ai-chan* (*Ann. du Musée Guimet, Bibl. d'études*, t. XXI, 1910), p. 32 et suiv., la suite de la déesse de l'Aurore, etc.

⁽²⁾ G. DUMOUTIER, *Les Cultes annamites*